



Dates à retenir

- **Commémoration du 8 mai 1945**

Le dépôt de gerbe se déroulera à 11 heures au monument aux morts et sera suivi d'un apéritif offert par la municipalité.

- **Élections européennes**

Elles auront lieu le 25 mai 2014. C'est une élection à un seul tour, par un scrutin de liste à la proportionnelle. La France va élire ses 74 députés sur les 751 députés européens des 28 états membres de l'union européenne. Rendez-vous citoyen à ne pas manquer, notre village doit faire preuve de son civisme habituel. Pensez à faire établir une procuration si vous êtes absent.

Urbanisme

Le Conseil municipal réuni le 14 avril 2014 a accepté le recours gracieux présenté par quelques goyransais, décision qui a été votée à l'unanimité. À la suite de cette décision nous revenons à notre document initial d'urbanisme, le POS (Plan d'Occupation des Sols).

Je vous dois quelques explications. Le recours gracieux a démontré des anomalies juridiques dans l'établissement du PLU. Le conseil municipal n'a donc fait qu'anticiper une situation qui serait sans nul doute intervenue ultérieurement.

Par ailleurs et à titre personnel, je tiens à préciser que la mise en œuvre de ce PLU était de toutes façons irréalisable techniquement pour au moins les raisons suivantes.

- **Zone « cœur de Village »**

C'était une opération d'ensemble ; l'ensemble des propriétaires fonciers devait être d'accord pour que cette urbanisation voie le jour. Le propriétaire le plus important (60% de la zone) n'était pas d'accord pour vendre, sauf à le contraindre par le biais de la fiscalité.

- **Zone « Village »**

Cette opération n'était réalisable ni techniquement ni architecturalement. Pourquoi ?

Sur une bande de 50 mètres de large incluant une bande de 10 mètres inconstructible, avec une emprise de 13,50 mètres de la voie d'accès et compte-tenu de la pente de 26 % et des limites séparatives, il restait environ 13 mètres pour réaliser deux rangées de maisons !

Je me suis engagé, auprès des services de la Préfecture à relancer au plus tôt un nouveau document d'urbanisme. Il se fera, avec vous, en toute transparence.

- En examinant toutes les opportunités de zonage
- En veillant à l'utilisation optimale des deniers publics
- En privilégiant l'architecture et la qualité des constructions
- En vous présentant de véritables avant-projets

Tout cela dans le respect de mes engagements de campagne.

Michel GLATIGNY
Maire de GOYRANS